AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -1-4-67 631172

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES

(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.

C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56

ABONNEMENT ANNUEL

Nouveautarif: 25 F. **15 F**

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

2ème supplément au bulletin N° 78 de Mars 1967

31 Mars 1967 page 9

V I G N E

INFORMATIONS

VERS GRIS - Dans les secteurs habituellement soumis aux attaques de ce ravageur des pousses, intervenir dès l'éclatement des bourgeons, soit par une pulvérisation ou un poudrage des ceps et du sol à leur pied (D.D.T., H.C.H., toxaphène ou aldrine), soit par épandage au pied, de granulés spéciaux (à base de chlordane ou d'aldrine).

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Dans les régions suivantes les plus touchées par les pluies de Pâques;

AIN: 45 à 52 - DROME: 127 - ISERE: 109 et 114 à 118 - RHONE: 6, 32 et 34 - SAVOIE: en totalité sauf 90 - HTE SAVOIE: en totalité; traiter soit à l'apparition du bouton floral (stade C3), soit dès réception si ce stade est dépassé.

Dans les autres régions, traiter, soit au stade C3, soit 10 à 11 jours après le traitement précédent.

TAVELURE DU POMMIER - Dans la moitié sud-est de la Circonscription (voir bulletin précédent) le premier traitement a dû être appliqué depuis le 27 mars ou le sera dès réception, ou du moins au stade D (dégagement du bouton floral) si ce stade n'est pas encore atteint.

Dans la moitié nord-ouest, appliquer le 1er traitement soit au stade D si celui-ci n'est pas encore atteint, soit après la prochaine période pluvieuse dans le bassin de la Loire (sauf régions 2, 6 et 7), soit dès réception dans les régions 2, 6, 7 et le reste de la moitié nord-ouest.

HOPLOCAMPE DES POIRES ET DES PRUNES - Dans les plantations où des dégâts de cet insecte (ver cordonnier) ont pu être observés antérieurement, appliquer un traitement, soit dès réception dans les régions les plus chaudes où la floraison est dépassée, soit à la chute des pétales dans les autres cas. Produits conseillés: H.C.H. (120gr/hl de mat.act.), Lindane (15gr/hl), Parathion éthyle (20gr/hl) ou méthyle (30gr/hl).

INFORMATIONS

PROTECTION DES ABEILLES - Nous rappelons que les produits suivants, non dangereux pour les abeilles,peuvent être appliqués pendant la floraison: Dicofol, Diethion, Endosulfan, Phosalone, Polychlorocamphane, Pyrethrines, Roténone, Thioquinox, Toxaphène.

CULTURES DIVERSES

INFORMATIONS

MALADIES DES PETITS FRUITS - Poursuivre la protection contre l'oïdium du cassissier et la rouille du framboisier; sur ce dernier utiliser un produit efficace également contre didymella, dont les premières contaminations sont désormais possibles. Adapter la fréquence des traitements à la rapidité de la croissance et à l'importance des pluies.

Rappel - Meligethe du colza (régions élevées)
Cécidomyie de la lavande (apparition de l'inflorescence)

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P7